

La convocation du Conseil Municipal a été adressée individuellement à chaque membre du conseil municipal le 28 juillet 2023 pour le **jeudi 03 août 2023** à 18 heures.

Ordre du jour

- Pôle santé – choix des entreprises

Questions diverses

Le Maire,
Jérôme LEJART

Réunion du 03 août 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois août à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune de GOUAREC, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jérôme LEJART, Maire.

Date de la convocation : 28 juillet 2023

Présents : Jérôme LEJART, Maire - Évelyne MINIER - Daniel RÉAU - Martine LE BOZEC et Claude TAUVRY, Adjoint, Nina CORLAY - Philippe POCHON - Annick GUYON - Marilyn LE MOIGN et Christian LABETOULLE.

Absents excusés : Marine CHETODEL - Fabienne LE BRIS - Xavier CERTAIN - Françoise RAOUL et Isabelle LE DREFF.

Secrétaire : Évelyne MINIER.

2023.55 Pôle Santé Choix des entreprises

Votants : 10	Pour : 10	Abstention : 0	Contre : 0
---------------------	-----------	----------------	------------

En séance du 05 juin 2023, le Conseil Municipal a approuvé l'Avant-Projet Définitif (APD) du projet de rénovation du bâtiment communal – anciennement La Poste – en un futur Pôle Santé et le coût de cette opération fixé à 168 000 € HT soit 201 600 € TTC.

La procédure de consultation selon la procédure adaptée a été publiée le 09 juin 2023 sur le site de bretagnemarchéspublics.fr, les 12 juin 2023 et 13 juin 2023 respectivement pour le Télégramme et Ouest-France.

En application des articles L2142-2, R161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique, les candidats avaient jusqu'au 07 juillet 2023 pour remettre une offre.

Les lots 03 – Enduits-ITE, 09 – Plomberie-Sanitaires et 10 – Chauffage-aérothermie ont été déclarés infructueux pour absence d'offre. L'architecte a donc procédé à une nouvelle consultation en direct auprès de 3 entreprises minimum le 21 juillet 2023 avec un retour des offres attendus pour le 13 septembre 2023.

Les offres reçues ont été analysées selon les critères suivants :

- Valeur technique 40%
- Prix 60%

Compte tenu de la différence entre les offres reçues et l'estimatif, la Commission d'Appel d'Offres (CAO) a lancé une procédure de négociation avec une remise des nouvelles offres le 26 juillet 2023.

Les entreprises retenues sont les suivantes :

Travaux (à préciser)	Montants HT estimés	Entreprises	Coût entreprise	écart / estimation
LOT 2. Démolitions - Gros-oeuvre	21 000,00 €	LE BIHAN	68 820,42 €	47 820,42 €
LOT 3. Enduits-ITE	7 000,00 €	INFRUCTUEUX	0,00 €	-7 000,00 €
LOT 4. Menuiseries extérieures et intérieures	24 500,00 €	FALHER	34 883,92 €	10 383,92 €
LOT 5. Cloisons sèches - isolations	27 000,00 €	RAULT MAURICE	25 700,00 €	-1 300,00 €
LOT 6. Faux-plafonds	8 500,00 €	SOQUET	5 300,00 €	-3 200,00 €
LOT 7. Revêtement de sols - faïences	13 500,00 €	ART SOL	12 700,00 €	-800,00 €
LOT 8. Electricité - courant faible - ventilation	13 000,00 €	GILOT	17 000,00 €	4 000,00 €
LOT 9. Plomberie - sanitaires	9 500,00 €	INFRUCTUEUX	0,00 €	-9 500,00 €
LOT 10. Chauffage - aérothermie	15 500,00 €	INFRUCTUEUX	0,00 €	-15 500,00 €
LOT 11. Peintures extérieures et intérieures	15 000,00 €	DISSERBO	18 935,10 €	3 935,10 €
	154 500,00 €		183 339,44 €	28 839,44 €

Concernant le lot n°02 – Démolition-Gros œuvre, la différence de prix entre l'estimatif et les offres reçues s'explique principalement par le fait que l'accès au rez-de-jardin pour l'évacuation des gravats est très difficile.

Le montant des lots attribués s'élève ainsi à **183 339,44 € HT** soit **220 007,33 € TTC**.

Trois lots restant encore à être attribués, le montant de l'opération sera revu à la hausse lors de la prochaine réunion.

Le planning prévisionnel des marchés prévoit un démarrage des travaux courant septembre 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **attribue** les lots n°02, 04, 05, 06, 07, 08, 11 aux entreprises classées premières par la Commission d'Appel d'Offres,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux afférents avec les entreprises, sous réserve qu'elles produisent leurs attestations fiscales et sociales, à prendre toute mesure d'exécution relatives à ces marchés.
- **dit** que les crédits budgétaires relatifs à la réalisation de ces marchés sont inscrits au budget.

QUESTIONS DIVERSES

Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales

<i>A_ Conseiller municipal</i>	<i>Annick GUYON</i>
<i>B_ Délégué de l'administration</i>	<i>Marie-Elise NICOLAS</i>
<i>C_ Délégué du tribunal judiciaire</i>	<i>Christian LABETOULLE</i>

Dates à retenir :

<i>A Dimanche au Canal</i>	<i>13 août_foirail</i>
<i>Paris Brest Paris</i>	<i>Du 20 au 24 août_commune</i>
<i>Du Bruit Dans Gouarec</i>	<i>26 août_foirail</i>
<i>Prochain CM</i>	<i>04 septembre 2023 à 20h00</i>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil Municipal est close à 18h20.

Le Maire
Jérôme LEJART

Le secrétaire de séance
Evelyne MINIER